

A F S M

Société par actions simplifiée

au capital de 7 622,45 €

Siège social : 355 Rue des brochets - Lot Cros Maravenne

83250 LA LONDE LES MAURES

433 662 780 RCS TOULON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 26 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 26 Juin,

A 18 heures,

Madame Sophie STEICHEN,

Associée Unique de la société A F S M,

L'Associée Unique, après avoir constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024 deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant **a pris les décisions suivantes :**

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant en application de l'alinéa 2 de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024 deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant, décide de nommer :

- La Société VICTORY CEA dont le Président est Monsieur Maxime CHIADO, domiciliée 34 Boulevard du Roi René - 13100 AIX-EN-PROVENCE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- La Société ELEVEN dont le cogérant est Monsieur Thibaut SUREL domiciliée 743 Avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléante,

pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associée Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2030.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

===oooOOOooo===

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Sophie STEICHEN



Certifié conforme - La présidente